

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7288394701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7288394701>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 avril 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas TEXEREAU, notaire associé de la société NEOLIA Notaires, dont le siège est situé à CHOLET (Maine-et Loire), 28 Avenue du Maréchal Foch, le 13 avril 2022, de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : POP'IM 22 Siège social : 6 Bis Rue Jean Bouin – 49300 CHOLET Durée : 99 années. Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Capital social : 500,00 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont Monsieur Eric DUPUIS, demeurant à CHOLET (49300), 6 Bis Rue Jean Bouin. Monsieur Maxime DUPUIS demeurant en ALLEMAGNE à DARMSTADT 64297 - Pestalozzistrasse 16. Et Madame Alexandra DUPUIS demeurant en ESPAGNE CL Roger De Lauria - VALENCIA.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

